

Et pourtant... le temps presse !



« Oyez, oyez ! », l'entame de la saison 2019 est là, mais des incertitudes perdurent. Toutefois, la nouvelle assemblée générale nationale extraordinaire à huis-clos de ce 11 mars pourrait délivrer le « patron sportif » 2019 du plus haut niveau. Par contre, s'enquérir des lâchers entérinés en Hainaut-Brabant wallon relève d'un parcours du combattant...

Après deux semaines printanières en février qui ne pouvaient qu'initier du dynamisme dans maints colombiers, l'arrivée, ce 1^{er} mars, du printemps météorologique a remis les pendules à l'heure. Et de quelle manière ! Dame Nature s'est en fait rappelée au bon souvenir de chacun. La chute enregistrée des températures, les pluies et vents au menu quotidien ont freiné l'envie des amateurs piaffant d'en découdre au plus vite, et ce, en leur rappelant avant tout qu'une incertitude climatique gravite généralement autour de la colombophilie. Mais cette incertitude n'incarne souvent que la partie visible d'icebergs inquiétants et contraignants...



Un constat de terrain !



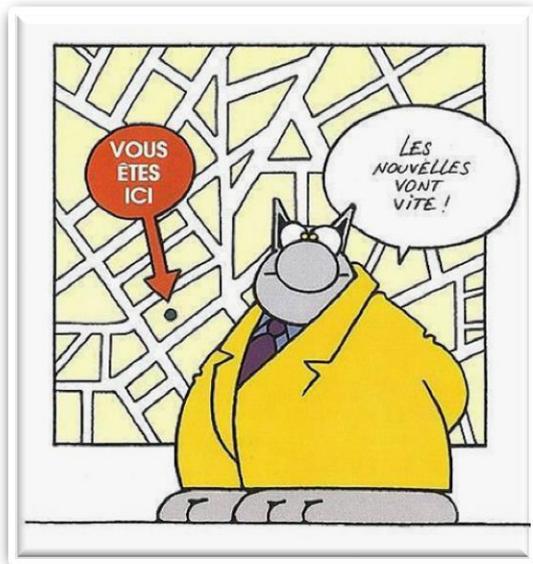
Des responsables d'ententes contactés en Hainaut-Brabant wallon déclarent se trouver dans une impasse qu'ils espèrent provisoire. Ils sont en fait dans l'impossibilité de remettre, à leurs affiliés, la version définitive de leur copie sportive 2019 faute de connaissance des ultimes arbitrages rendus nécessaires alors que l'assemblée nationale de ce 22 février a approuvé les décisions prises au sein des EP/EPR. En réalité, ils ne comprennent pas et ne s'expliquent pas les discussions toujours en cours à propos de zones de participation. Mais également celles sur les étapes suite entre autres au souhait du convoyeur de concilier les politiques sportives de deux régimes linguistiques différents.



In fine, ces interlocuteurs décrivent la gestion menée, dénoncent en priorité un manque de respect des décisions prises en assemblée générale de l'EPR. Ils s'interrogent dès lors quant au bien-fondé de leur future présence au colloque annuel obligatoire doté de compétences sportives. Des sièges non occupés lors des prochaines assemblées ? Attendre... .

Une démarche à risque !

En 2019, et ce toujours dans l'intérêt des amateurs, « Coulon Futé » reconduit l'objectif de publier les ententes, rayons et cartes des lâchers entérinés en Hainaut-Brabant wallon.



Sa première intention consistait à entamer une série de dossiers techniques le premier week-end de mars. Mais la récente actualité brûlante nationale par le dépôt d'une motion de défiance en a décidé autrement et imposé un premier report. Un second risque de se présenter... à court terme... tant la collecte des données se montre des plus laborieuses.

Il faut savoir que « Coulon Futé » privilégie deux sources. Celle passant par les instances et celle par les ententes. Dans quel but ? Pour effectuer un éventuel contrôle ? Non car cette

démarche ne relève pas de son devoir ni de sa compétence. Pour croiser les informations ? Il s'assure tout bonnement de la concordance de langage.

Face à un secrétariat – centralisateur en principe - dans l'impossibilité de communiquer, la collecte rédactionnelle est présentement pauvre. Il faut le dire ! Certaines données ont cependant été transmises, s'avèrent complètes en principe, parfois rédigées dans un style lacunaire qui pourrait laisser percevoir un quelconque dérangement...

Des premiers concours (non autorisés finalement) étaient programmés ce week-end en divers endroits. Il ne faudrait pas l'oublier !

COMMUNIQUE DE PRESSE RFCB

Vu les mauvaises prévisions météo pour ce week-end 09 & 10/03/2019, la RFCB a décidé que TOUS les concours prévus pour ce week-end sont ANNULÉS.

Source : <https://www.kbdb.be/fr/nieuws-nl-2>

